LA GAZETTE Lumichonne

n°16
Juin 2024

LE MOT DU MAIRE

Chères Lumichonnes,
Chers Lumichons,

Le retour du beau temps tellement attendu, même s'il est encore fragile, nous invite à nous projeter vers l'été, les vacances et quelques manifestations festives.

Cette perspective encourageante ne nous éloigne pas de notre ligne de conduite et notre équipe reste concentrée sur les tâches qui lui incombent.

Ainsi, notre attention avait été attirée sur une insatisfaction grandissante concernant les repas servis aux enfants dans le cadre de l'école et du centre de loisirs.
Nous avons donc, après étude de plusieurs candidats, décidé de nous engager avec un nouveau prestataire.
Vous trouverez en page 9 des informations sur ce sujet important pour le bien-être de nos petits.

Avec ce même souci constant d'apporter aux Lumichonnes et Lumichons des services supplémentaires et de qualité, nous avons préparé l'installation d'un ostéopathe.
Il occupera bientôt le local à côté de la mairie, près du cabinet de l'infirmier.

Comme vous le savez, sur un plan national, la période est orientée vers de fortes contraintes budgétaires.
Au niveau communal, cependant, notre mode de gestion n'est pas altéré.
Il s'agit toujours de ne pas alourdir la fiscalité tout en ne cédant rien sur nos ambitions pour le village.

C'est en ce sens que l'équipe municipale a voté le budget 2024, exercice sur lequel je reviendrai dans une prochaine gazette.

Dans ce contexte, la question de nouvelles ressources financières anime donc les débats au sein de notre équipe.
Le 04 juin, le Conseil Municipal a, de façon cohérente, voté en faveur de l'installation d'une ferme solaire sur les aisements communaux, situés de part et d'autre de la partie haute du chemin de La Corde et le long des Gaillardises.
Comme vous le lirez en page 9, nous avons pris, il me semble, toutes les garanties nécessaires pour que cette installation s'insère harmonieusement dans notre paysage et n'entraine pas de nuisances.
A l'automne prochain, cette ferme solaire sera l'un des thèmes d'une réunion publique.

En attendant et comme je le disais dans mon introduction, l'heure est venue de songer à des moments joyeux et en particulier à notre fête patronale suivie, comme il se doit, le 13 juillet par notre traditionnel repas champêtre.

Et je termine par vous souhaiter de bonnes et reposantes vacances.

Olivier PETITFRERE

informations en page 13

FERMETURE ESTIVALE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Les bureaux seront fermés au public pour les vacances d'été :

du Jeudi 25 juillet
au Vendredi 16 août inclus.

(permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00)

SOMMAIRE

P. 1	Le mot du Maire
P. 2	Courses Lumes Courir
P. 3	Fête Patronale
P. 4-5	Fête Champêtre
P. 6-7	Coupures de presse
P. 8	Cadre de Vie
P. 9	Restauration scolaire Ferme solaire Installation ostéopathe
P. 10 à 12	Vieux Lumes
P. 13	Elections législatives Ramassage tri sélectif
P. 14	Accueil de Loisirs : été
P. 15	Associations
P. 16	Bibliothèque Horaires été commerçants Informations diverses

FETE PATRONALE 2024

Course nature de Lumes 2024:

Samedi 6 Juillet

12 Km

Départ : 16 H 30

COURSE ENFANT A PARTIR DE 16H00

6 ans et moins : 200 m : 16h00

7 - 9 ans : 800 m : 16h05

10 - 12 ans : 1.6 km : 16h15

13 - 14 ans : 2.5 km : 16h15

Inscriptions en ligne pour les adultes sur le dossard.com = 12 euros.

Inscriptions sur place possibles avec majoration de 2 euros.

Inscriptions courses enfants à la mairie de Lumes ou sur place (gratuit)

AU PROGRAMME DE LA FETE PATRONALE des 6 - 7 & 8 JUILLET 2024

SAMEDI 6 JUILLET

14h00 Ouverture de la fête.

16h00 **Course enfants** (voir page 2 et coupon d'inscription ci-dessous).

16h30 Départ **Course Nature** de 12 kms (voir page 2).
avec ensuite la remise des prix de la course enfants et de la course nature.

21h30 à 2h30 **Bal** animé par DIGIDANCE SONORISATION.

2h30 Fermeture de la fête.

DIMANCHE 7 JUILLET

14h00 Ouverture de la fête.

17h00 à 19h00 **Spectacle**
21h00 à minuit **Bal**

animés par Alexs ANDER sur la Place Pol Renard

23h00 **Feu d'artifice**
tiré par PYRO CREATION.

minuit Fermeture de la fête.

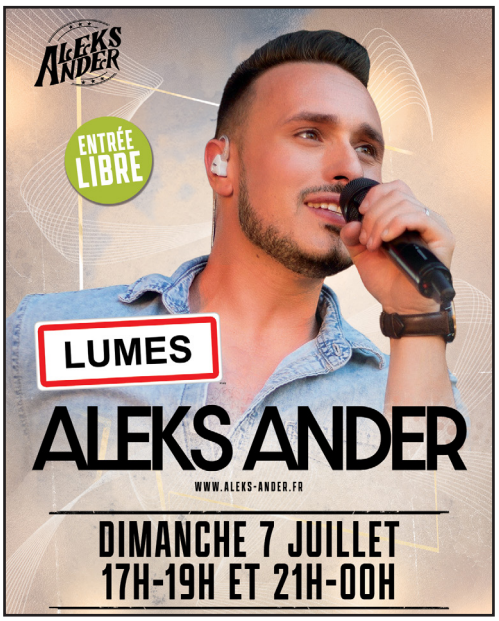

LUNDI 8 JUILLET

13H30 Inscriptions au **concours de pétanque** au stade J-P FREROT
organisé par la Boule Lumichonne, ouvert à tous.

14h00 Ouverture de la fête.

14h30 Début du concours de pétanque.

21h00 Fermeture de la fête.

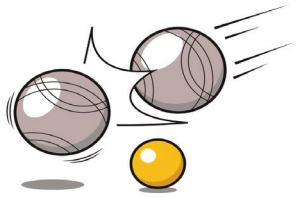

La buvette sera tenue les samedi et dimanche par L'Association Sportive de Lumes

BULLETIN D'INSCRIPTION COURSE ENFANTS

du Samedi 6 juillet 2024 à 16h00

(Coupon à remettre au secrétariat de la mairie de Lumes. Date limite : 04/07/2024)

Nom : Prénom : Age : ..... ans

AU PROGRAMME DE LA FETE CHAMPETRE

du 13 JUILLET 2024

au stade Jean-Pierre FREROT

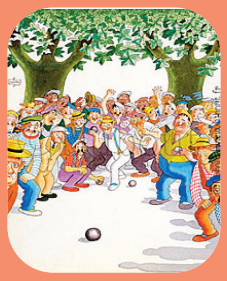

13h30	Inscriptions pour le concours de pétanque organisé par la Boule Lumichonne, ouvert à tous.
14h30	Début du concours de pétanque.
16h00 à 18h00	Balade en poney offerte à chaque enfant (de 15h00 à 16h00 : balade réservée aux enfants de l'AL).
15h00 à 19h00	Structure gonflable de chez Loomy Land. Animations pour les enfants (voir page suivante).
à partir de 20h00	Repas champêtre (bon de réservation sur la page suivante).
21h30	Distribution des lampions.
22h15	Retraite aux flambeaux dans les rues du village.
23h30	Feu d'artifice tiré par PYRO CREATION.
22h00 à 3h00	Traditionnel petit bal avec SONO SUNLIGHT.
3h00	Fermeture de la buvette et de la fête champêtre.

LES ANIMATIONS SONT OUVERTES A TOUS
ET GRATUITES POUR LES ENFANTS

ASSOCIATION GENERATION NOUNOUS
Assistantes Maternelles Parents Enfants

CHATEAU GONFLABLE de chez LOOMYLAND

propose aux enfants :

DES JEUX DE KERMESSE ET DES COURS DE RECREATION

Goûter offert à chaque enfant + récompense pour tous.

MENU

REPAS CHAMPETRE

ADULTE 18 €

Apéritif

Jambon à la broche

OU

Gigot à la broche

accompagné de pommes de terre en sauce

- Pain / Fromage -

- Dessert -

- Café -

ENFANT 7 €

- Nuggets -
- Frites -
- Glace -
- 1 boisson -

Les tickets repas pourront être retirés de 14H30 à 20H00 au stade J-P FREROT.

BON DE RESERVATION (dans la limite des places disponibles)

Festivités du 13 juillet 2024

(Coupon à remettre au secrétariat de la mairie de Lumes. Date limite : 05/07/2024)

Règlement à l'ordre de FESTI LUMES à la réservation.

Nom : Prénom :

Téléphone :

Nombre de personnes :

- Adulte JAMBON A LA BROCHE : /____/ x 18,00 € = €
- Adulte GIGOT A LA BROCHE : /____/ x 18,00 € = €
- Enfant (- de 12 ans) : /____/ x 7,00 € = €

Total = €

En cas d'intempérie, les repas seront à emporter.

Lumes

SES ANNÉES À PROTÉGER UN PREMIER MINISTRE

LE PORTRAIT

Dix ans à protéger Raymond Barre

LUMES Jean-Claude Dupont a accompagné Raymond Barre pendant dix ans, au plus près. Il était responsable de la sécurité du Premier ministre et en garde tout un tas d'anecdotes. Quarante ans après, l'émotion et la mémoire sont intactes.

LYLIAN CASIER

La vie de Jean-Claude Dupont est un long fleuve tranquille, comme il le répétera à plusieurs reprises pendant près de 90 minutes d'entretien, bien assis dans son fauteuil, à Lumes.

Là, où l'odeur trahit une addiction au cigare cubain, il revient avec un plaisir non dissimulé sur près de 90 ans de bonheur, passés entre Paris, La Réunion et les Ardennes. Et aux côtés de Raymond Barre pendant dix ans. Car au sommet de sa carrière de flic, Jean-Claude fut le responsable de la sécurité de celui qui fut Premier ministre jusqu'en 1981, puis député du Rhône après la victoire de François Mitterrand. Un poste qu'il occupera jusqu'à sa retraite, en 1986.

« *Je me souviens de mon premier entretien avec Babar. Dans un magnifique bureau, à Matignon, ça brillait de partout. Et là, d'emblée, il me met devant mes responsabilités. Il me dit que le moindre problème, c'est à lui seul que je dois en référer* », se remémore ce peintre amateur dont les œuvres trônent sur les murs.

À ses côtés, il fera deux fois le tour du monde. Un passeport indéfini pour l'Amérique, des voyages européens à la pelle, l'Amérique du Sud, l'Irak, l'Iran, l'Inde, l'Afrique et la Russie, dont il garde un souvenir ému. « *On était sans cesse suivis par le KGB (les renseignements russes, NDLR), tous nos interlocuteurs parlaient français, c'était déroutant* », dit-il, en fouillant à peine dans une mémoire infaillible. De son voyage en Russie, il a gardé un Samovar, une théière russe qui, normalement, ne devait pas quitter le pays.

> *« Mon premier poste, c'était le ministre des sports, Mazeaud, sous Giscard. On faisait du vélo, je mangeais chez lui, un type charmant »*
> **Jean-Claude Dupont**

Mais trône aujourd'hui dans son salon. Les privilèges des voyages d'État. « *Et ces soirées à la vodka, où les Russes se mettaient à pleurer. Loin des clichés, ce sont des gens émotifs !* », certifie cet homme à lunettes, qui a, aussi, une fois, retrouvé des micros dans sa chambre. Bienvenue en Union soviétique.

Pour en arriver à ce niveau de responsabilité, comment Jean-Claude Dupont a-t-il fait ? « *Je crois que j'ai toujours été un enfant heureux, gâté par la vie, tranquille* ». Il voulait devenir publiciste, mais 33 mois de guerre d'Algérie et une affiche sur des recrutements dans la police plus tard, il devient gardien de la paix en 1961, comme son père, ravi. Puis passe un concours après l'autre, motivé par un commandant qui l'appréciait. Il devient ensuite inspecteur, en 1965, puis intègre la brigade Mondaine et lutte contre le trafic de drogues, à l'époque de son émergence, au début des années 1970.

Enfin, par son réseau et grâce à un ami moniteur, il intègre le service de protection des hautes personnalités. « *Mon premier poste, c'était le ministre des Sports, Mazeaud, sous Giscard. Je faisais du vélo, je mangeais chez lui, un type charmant. On se tutoyait* », précise le Lumichon. Sa carrière professionnelle lui a coûté son mariage. « *Mon épouse en a eu marre et je la comprends, mais je n'avais pas le temps de batifoler* », précise-t-il.

Deux ans plus tard, en 1976, il hérite d'un personnage plus populaire et autrement exposé : Raymond Barre. « *Un homme charmant, à la stature imposante. Il fumait beaucoup, mais a été capable d'arrêter du jour au lendemain. C'était aussi un bon mangeur* », le décrit-il.

Protéger le Premier ministre de la quatrième puissance mondiale, à l'époque, a-t-il été d'un stress permanent ? « *Non, franchement, c'était tranquille. Il fallait être présent, savoir intervenir parfois, mais surtout être humble et discret. Je n'ai pas souvenir d'avoir connu de gros moments de chaleur* », fouille-t-il dans sa vive mémoire. « *En France, on n'avait pas le problème avec l'islamisme, pas de terrorisme. Il n'y avait que les syndicats, les œufs, la farine. Mais on pouvait toujours discuter* ».

L'Ardennais est resté jusqu'en 1986 aux côtés de Raymond Barre. A pris sa retraite, usé par la distance et les voyages. Et ne l'a plus jamais revu, après avoir partagé une partie de son quotidien pendant dix ans. Même pas à son enterrement, en 2007. « *On était du même monde, sans être du même monde. Ces gens-là n'ont pas d'amis, ils sont à part. Et puis je tenais à conserver une distance, c'était normal* », conclut « Titi », son surnom depuis toujours. ■

Jean-Claude Dupont, chez lui, à Lumes. À 88 printemps, il possède une mémoire et un esprit vifs que beaucoup doivent lui envier. Photo L. C.

La Suisse, les têtes de veau, les œufs : anecdotes en stock

Les voyages en Suisse : Jean-Claude Dupont a accompagné Raymond Barre en Suisse à plusieurs reprises. Ce qui ne l'a pas empêché de tomber des nues quand il a appris, en 2019, que l'ancien Premier ministre avait planqué une partie de son magot en Suisse (environ 7 millions d'euros), comme l'a révélé le Canard enchaîné. « *On allait à Zurich, à Davos, à Genève, mais je ne savais pas pourquoi, ni ne demandais rien*, détaille-t-il. *J'avais l'image d'un homme d'une grande honnêteté, j'ai été surpris et peiné de l'apprendre. Bon, il n'est pas le seul.* »

Les œufs niçois, la tête de veau lyonnaise : Parmi les moments les plus chauds pour la sécurité de Raymond Barre, les manifestations. « *En plus, il aimait aller au contact* », contextualise notre Lumichons. Si Lyon ou Nice ne sont pas réputées pour être les villes les plus chaudes et rouge, c'est bien à Nice que la sécurité a essuyé des jets d'œufs et de légumes. Et a reçu des têtes de veau en guise de cadeau de bienvenue dans les abattoirs lyonnais.

L'anecdote du métro : Habituellement taiseux, Barre s'inquiète de la circulation à Paris, un jour d'embouteillages. S'en suit, avec M. Dupont, une discussion sur le métro, et déjà, fin des années 70, des problèmes de vols et d'insécurité, grandissants. « *Il n'avait pas trop réagi, mais tout enregistré. Quinze jours plus tard, je reprends le métro, comme tous les jours, et il y avait des flics partout. Il avait passé un coup de fil au ministre de l'Intérieur* ».

Raymond Barre et Jean-Claude Dupont, en cravate. Photo D.R.

Le monde des abeilles présenté aux écoliers

LUMES
Ce vendredi 17 mai 2024, Dominique Tisserand, apiculteur de Lumes, est intervenu dans les classes élémentaires de l'école pour faire découvrir la vie d'une ruche. Mais également sensibiliser les enfants sur la biodiversité et l'intérêt des abeilles par la pollinisation sur notre environnement. Lors de cette démarche pédagogique, l'apiculteur a présenté la vie du rucher à travers l'organisation des abeilles, le rôle respectif de la reine et des ouvrières, le suivi au fil des saisons de la production et de la récolte du miel, puis il a également évoqué l'essaimage et la façon de recueillir les essaims dans la nature.

Un matériel pédagogique adapté a permis aux enfants de se plonger dans le monde des abeilles.

LA MENACE DU FRELON ASIATIQUE

Enfin l'intervenant a souligné le rôle de l'abeille dans la chaîne alimentaire et l'importance de sa préservation pour notre écosystème. Dominique Tisserand a aussi parlé du frelon asiatique qui détruit les colonies d'abeilles depuis 3 ou 4 ans. L'apiculteur ajoute « *C'est un gros problème pour les apiculteurs sachant qu'ils détruisent 30 à 40 % de nos ruchers, pour le moment il n'y a pas de solution sauf la destruction des nids de frelons* ». Le Conseil Départemental aide financièrement les apiculteurs dans l'acquisition et la mise en place de pièges à frelons dans les communes. Les enfants ont été très attentifs et intéressés par ce sujet, et ont d'ailleurs posé beaucoup de questions. ■

SPORTS

190 joueurs se retrouvent à l'Open Bad

LUMES
La troisième édition de l'Open Bad de Lumes a réuni ce week-end 190 joueurs, venus de 7 départements, dans une édition portée par le thème de la Saint-Patrick. Pour l'association organisatrice, le Badminton Club de Lumes, c'est plus qu'un tournoi : c'est l'événement de la saison, qui permet de fédérer et mobiliser ses 90 licenciés. L'objectif étant d'allier le sérieux d'une compétition sportive fédérale et la convivialité qui fait l'identité du club dans tous les à-côtés.
Sur cette compétition, 220 matchs se sont ainsi disputés et 17 titres ont été décernés. Au classement de ce tournoi des 27 clubs participants, la Plume de Charleville arrive en tête, suivie du Reims Europe Club. Mais le Badminton Club de Lumes arrive lui aussi à se glisser sur le podium, grâce aux performances de ses dames, dont les victoires de Leona Grenier en double dames Série 4 (avec Hélène Simonet de la Plume de Charleville) et de Jeanne Poncelet en double mixte Série 4 (avec Mathis Latrompette du REC).

Les joueurs de badminton se sont retrouvés à Lumes pour l'Open bad.

Les prochains rendez-vous s'annoncent déjà pour le club Lumes, dès dimanche aura lieu la réception de la dernière journée d'interclubs de Pré-Régionale, où son équipe fanion est engagée, pendant que les 4 autres équipes poursuivent leurs rencontres dans tout le département.
Et bien sûr, en mars 2025 se profilera la 4e édition de l'Open Bad de Lumes. ■

GASTRONOMIE

Candidat au concours de la meilleure baguette de France

LUMES La boulangerie-pâtisserie Bonotti représentera le Grand Est au concours national de la meilleure baguette tradition en mai 2024.

Le pain est présenté dans une belle diversité pour répondre aux attentes du public.

Laurent Bonotti et son épouse ont repris la boulangerie du village de Lumes le 20 février 1997. En 27 ans d'installation, ces boulangers ont constaté une évolution régulière de la consommation. On consommait à l'époque essentiellement du pain blanc et des viennoiseries qui se voulaient classiques, pains au chocolat et croissants ordinaires avec du beurre le dimanche. Aujourd'hui, la demande tend vers des produits de qualité très diversifiés, comme la baguette « tradition » confectionnée avec des blés locaux, mais aussi des pains aux graines, au levain ou complet ainsi qu'une offre plus étendue en viennoiseries. Les produits « traiteur » ont désormais fait leur place sur les rayons de la boulangerie (sandwiches, quiches, pizza et panbagnat). Ils représenteraient 30 % de la vente. Selon Laurent Bonotti : « *On ne pourrait plus vivre en ne vendant que du pain, il est donc important de varier notre proposition, de nous adapter à la demande de la clientèle, cependant le pain reste un produit attractif pour toutes les familles !* » Dans ce contexte d'adaptation continue et satisfaisante, qu'est ce qui a pu amener cet artisan boulanger à se lancer vers de nouveaux défis ? Tout a débuté par des petits challenges menés avec son ami Laurent Claisse, de la boulangerie « Au pétrin 1900 » de Vireux-Molhain. Ce dernier, qui participait régulièrement à des concours, a convaincu et guidé Laurent Bonotti vers les concours départementaux. Emmanuel Letesse, professeur en boulangerie au CFA de Charleville-Mézières, est aussi remercié pour les conseils techniques apportés.

> *« On ne pourrait plus vivre en ne vendant que du pain, il est important de varier notre proposition »*
> **Laurent Bonotti, artisan-boulanger**

Un engagement réussi puisque Laurent Bonotti obtient un beau palmarès départemental : deuxième et troisième places respectivement en 2022 et 2023 pour la galette des rois, la première place pour le gâteau mollet également en 2023, la deuxième place pour le croissant au beurre et la première place pour la baguette tradition, en 2024.
Laurent Bonotti, arrive en mars 2024, second au concours régional de la baguette tradition. Il est donc sélectionné ainsi que Damien Millot, boulanger Mosellan, pour représenter à Paris la région Grand Est au concours national de la meilleure baguette de tradition française. Cet événement aura lieu les 13, 14 et 15 mai, durant la fête du pain, traditionnellement calée sur la Saint-Honoré, patron des boulangers, des meuniers et pâtissiers. Pour l'occasion une boulangerie éphémère sera installée sur le parvis de Notre-Dame de Paris.
La baguette tradition est jugée selon différents critères d'approche : l'aspect, la couleur et le croustillant de la croûte, l'arôme et en dégustation la couleur et l'alvéolage de la mie, ainsi que le goût et la mâche. La baguette est aussi soumise à des prescriptions strictes de confection comme la longueur, le poids et la scarification à cinq coups de lame. Il est rappelé que la baguette de pain est d'ailleurs inscrite au patrimoine immatériel par l'UNESCO depuis 2022, qui reconnaît le savoir-faire des artisans boulangers et valorise la filière. Désormais en l'attente de son nouvel enjeu, Laurent Bonotti reste pleinement engagé au quotidien en exigence de qualité et à la satisfaction de sa clientèle. Passionné par son métier, il poursuit sa démarche de transmission des savoirs à de jeunes apprentis du CFA. ■

Retrouvez notre reportage vidéo en scannant ce QR code avec votre smartphone

CADRE DE VIE

Suite à de nombreuses remarques, de nombreux appels téléphoniques, de nombreux messages, nous vous rappelons quelques règles simples de respect mutuel et de bien vivre ensemble :

- Quand cela est possible bien sûr, **garer vos véhicules** sur les places de parking.

- **Bruits de voisinage** :

NUISANCES SONORES HORAIRES A RESPECTER

	LUNDI au VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE et JOURS FÉRIÉS
Activités professionnelles sur la voie publique ou dans les propriétés privées	7h00 – 20h00	8h00 – 19h00	Interdiction (sauf urgence ou dérogation du maire)
Appareils sonores de protection des cultures (sans excéder une période de 3 semaines)	7h00 – 21h00	8h00 – 21h00	8h00 – 10h00 18h00 – 20h00
Appareils de bricolage, de jardinage…	**8h30 — 12h00** **13h30 — 19h00**	**9h00 — 12h00** **14h00 — 18h00**	10h00 – 12h00

- Les propriétaires ou possesseurs de **piscine** sont tenus de prendre quelques mesures afin que les installations électriques, ainsi que le comportement des utilisateurs, ne soit pas source de gêne pour le voisinage.

- Pensez à **désherber** devant chez vous : concernant les trottoirs, cet entretien incombe aux riverains à qui il est demandé de désherber devant chez eux, sur toute la longueur de la façade et jusqu'au caniveau, et ce, que vous soyez propriétaire ou locataire. Alors, participez à une ville plus propre : sortez vos binettes !

- Pensez à **élaguer** les végétaux en limite du domaine public :

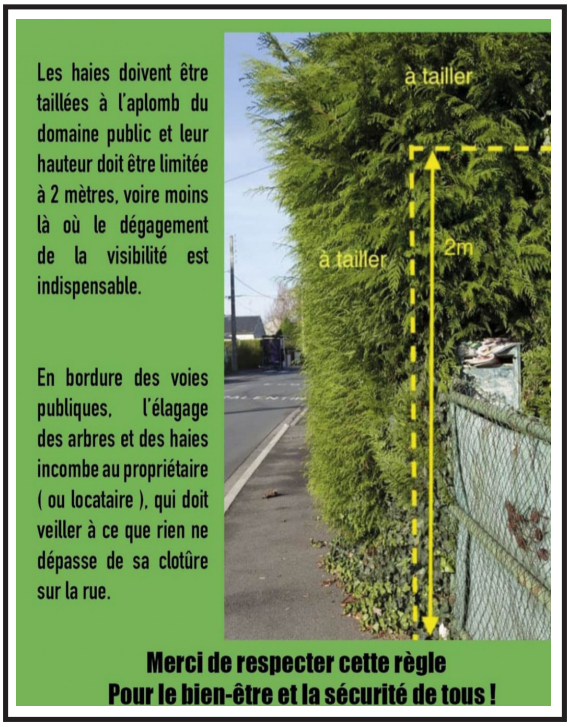

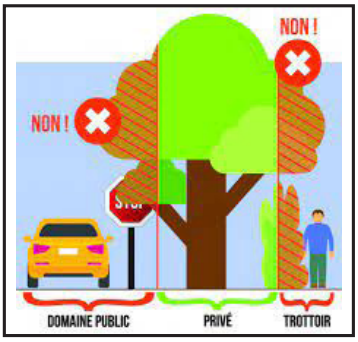

Au même titre que le désherbage le long de vos habitations qui vous incombe (voir gazette lumichonne n°8 de juin 2022), nous vous rappelons que les haies, arbres, arbustes plantés en limite de propriété ne doivent déborder ni sur les propriétés voisines, ni sur le domaine public et doivent être taillés à l'aplomb des limites séparatives.

L'empiètement des végétaux sur le domaine public peut poser de véritables problèmes de sécurité pour les piétons (notamment les parents avec des poussettes), ainsi que pour les personnes à mobilité réduite.

De plus, le non respect de ces règles pourrait, le cas échéant, occasionner du travail supplémentaire à nos agents (ramassage de feuilles, de fruits issus de vos végétaux).

C'est pourquoi nous demandons aux propriétaires et locataires concernés de prendre les mesures nécessaires afin de remédier à ces éventuelles situations et vous remercions par avance de votre compréhension.

- **Ramassez** les crottes de vos chiens : 9 poubelles avec distributeurs de sacs ont été posées dans le village.

- **Ne jetez pas** sur les chemins communaux vos déchets, tailles de haies, tontes de pelouses … Ardenne Métropole met à votre disposition une déchetterie à Lumes et plusieurs autour de la commune.

Toutes ces informations sont sur le site internet de la commune : « cadre de vie – règles de vie »

RESTAURATION SCOLAIRE

A partir du 02 septembre, l'entreprise « Toi et Moi » assurera les repas de nos écoliers et des enfants du centre de loisirs. Installés à Cheveuges, les professionnels de cette société proposent une cuisine traditionnelle préparée avec des produits de qualité supérieure.

L'autre bonne nouvelle réside dans le fait que ce nouveau contrat nous permettra de baisser notre tarif de 30 centimes par repas, passant de 6,80 euros à 6,50 euros, soit une baisse de 4,41 %.

CREATION D'UNE FERME SOLAIRE

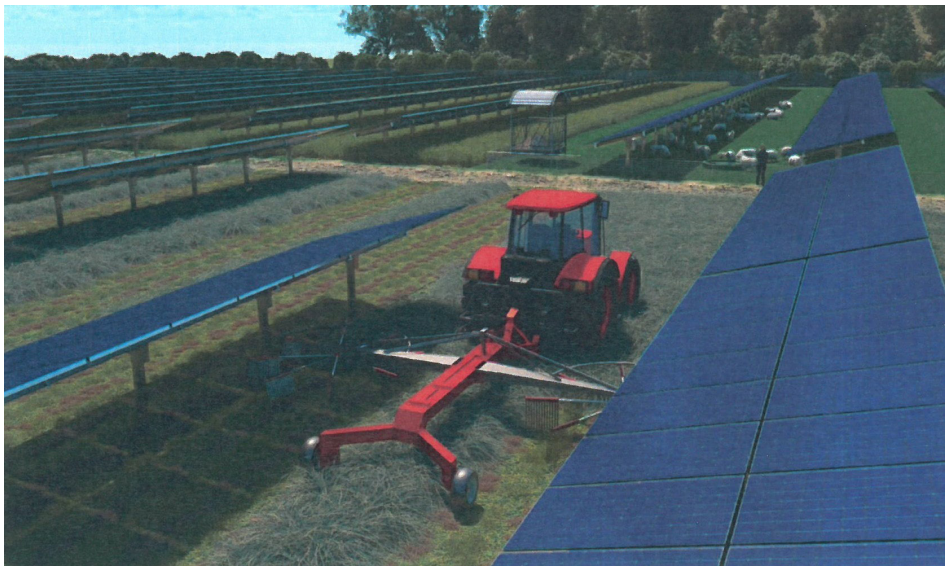

Face à la nécessité d'apporter des ressources financières supplémentaires à notre budget, (notamment pour poursuivre notre politique d'investissements), et dans le cadre des objectifs de l'Union Européenne, visant 42,5% d'énergies renouvelables dans le mix d'ici à 2035, le conseil municipal s'est engagé avec la société JPEE, une entreprise référence du secteur, afin de créer une ferme solaire sur une partie significative de nos aisements communaux.

Il est nécessaire de souligner que cette opportunité s'inscrit dans une démarche nationale et qu'il nous a semblé judicieux de la saisir avant qu'elle ne se referme.

Notons également que cette décision structurante, à maints égards, fera évidemment partie des sujets abordés lors d'une prochaine réunion publique. Il est en effet indispensable que les Lumichonnes et Lumichons puissent disposer de toutes les informations relatives à ce beau projet. Afin d'anticiper sur les interrogations que vous pouvez avoir et de faire preuve de la plus grande transparence, nous vous invitons à venir consulter le projet en salle du conseil municipal du 17 juin 2024 au 16 juillet. Nous sommes, je pense, en capacité d'affirmer dès maintenant que toutes les mesures destinées à protéger notre environnement naturel seront prises.

Ces installations, parfaitement compatibles avec la poursuite d'une exploitation agricole, valoriseront notre patrimoine collectif et nous inscriront dans une saine trajectoire de réduction des énergies fossiles. Enfin, l'apport financier produit par cette ferme solaire, nous offrira des moyens substantiels pour investir, aménager notre cadre de vie dans la perspective d'un mieux VIVRE A LUMES.

ROMAIN BRASSEUR
OSTÉOPATHE D.O

INSTALLATION OSTEOPATHE
à compter du mois de septembre 2024

La municipalité vous informe de l'installation d'un nouveau professionnel paramédical, à côté du cabinet infirmier, dans les locaux à côté de la mairie (ancienne poste).

Monsieur Romain BRASSEUR y tiendra une permanence 2 fois par semaine.
De plus amples informations à venir sur le site internet (www.lumes.fr)
et le panneau lumineux devant la mairie.

RENCONTRE AVEC DEUX LUMICHONNES : ODETTE PETIT ET RÉJANE TRESONNE

Quand j'ai dit à mon épouse que j'allais passer mon après-midi avec deux maîtresses, elle a souri car elle avait deviné le sens véritable de cette formule. J'ai eu, en effet, le privilège de passer plusieurs heures avec deux enseignantes exceptionnelles, deux personnalités formées dans le même creuset où exigence professionnelle quotidienne et sens aigu de l'importance à long terme de leur mission se rejoignent. Faisons plus ample connaissance avec ces deux femmes de caractère qui, à elles deux, ont laissé une impression forte et durable sur probablement un millier et demi de petits écoliers et écolières lumichons aujourd'hui devenus grands.

Avec 34 ans de présence très active dans les classes du village pour Odette PETIT et 24 ans pour Réjane TRESONNE, on comprend effectivement que leur influence a été grande dans le parcours scolaire, mais pas uniquement, de nombreux habitants de notre commune.

De gauche à droite : 1er rang : Réjane TRESONNE - Marie-Claire VERHAGUE - Odette PETIT - Monique BONNAVENTURE - Elisabeth TRAMALLONI et 2ème rang : Françoise MACHET - Noëlle DA SILVA - Francine PAPALIA - Christelle CAMUS.

LA GAZETTE Lumichonne *« Êtes-vous originaires de LUMES et pourquoi êtes-vous devenues enseignantes ? »*

Odette PETIT : *« Après l'obtention de mon baccalauréat, je voulais passer plusieurs concours. Mais, il s'est trouvé qu'à l'été 1957 j'ai travaillé comme monitrice dans une colonie de vacances. Le contact avec les enfants m'a plu immédiatement et j'ai réalisé que j'avais envie de poursuivre cette expérience positive. J'ai alors écrit à l'Inspection Académique et la réponse n'a pas tardé. Dès septembre, on me nomma à l'école des filles de Nouvion-sur-Meuse puisque, pour répondre à votre question initiale, je suis originaire de ce village. Je me souviens avec amusement que dans ma première classe, une section de fin d'études, les filles étaient plus grandes que moi. Après cette immersion rapide je fus, à la rentrée de septembre 1958, envoyée à Lumes. Je ne me doutais vraiment pas, une fois mon diplôme obtenu, que j'enseignerais pendant 34 années dans ce village où, clin d'œil à une autre époque, je me rendais chaque matin à bicyclette ».*

Réjane TRESONNE : *« Mon nom de jeune fille est MARCHERAS et je suis issue d'une famille lumichonne. J'ai fait tout ma scolarité primaire au village et, évidemment, j'ai été l'une des élèves de Mme PETIT, d'abord en classe enfantine, puis en CE1/CE2. L'exigence de Mme PETIT, tant dans le travail que dans la discipline, me convenait très bien et je garde le souvenir d'années heureuses. Je pense même que cet exemple a beaucoup compté dans ma vocation. Il me semble, en effet, avoir toujours voulu être enseignante. Après avoir réussi le concours d'entrée à l'école normale d'instituteurs et institutrices, j'ai suivi, dès 1975, la formation post-bac classique de préparation à la tâche qui m'attendait. Puis, fidèle à l'idée que ma voie était tracée, en 1989 je rejoignais l'école de LUMES pour y retrouver une directrice que je connaissais bien, Mme PETIT. J'allais consacrer, avec beaucoup de satisfactions, un quart de siècle à l'éducation et l'instruction des enfants de mon village ».*

« En comparant deux époques, respectivement le début et la fin de votre carrière, quels changements retiennent votre attention ? »

Odette PETIT : *« Au début de ma carrière notre emploi du temps était strictement cadré. Nous consacrions l'essentiel de chaque journée à l'apprentissage des savoirs fondamentaux : lire, écrire et compter. Puis les matières d'éveil et les sorties ont été peu à peu ajoutées et développées ».*

Odette PETIT et Réjane TRESONNE : « *Même si ces nouvelles matières sont intéressantes et utiles, il faut bien se rendre compte que l'horaire hebdomadaire est ce qu'il est. Cela signifie donc que ces ajouts se sont effectués au détriment du temps consacré aux savoirs fondamentaux … avec le résultat que l'on peut tous constater ».*

Réjane TRESONNE : *« J'ai vécu plusieurs changements d'organisation de la semaine scolaire avec, en particulier, la suppression des cours du samedi matin et la semaine continue avec l'ajout du mercredi matin. J'ai également été témoin de l'inflation de notre programme, pourtant déjà bien chargé, avec, entre autres, les langues, l'informatique, la sécurité routière, les premiers secours et, qui sait, ce n'est vraisemblablement pas terminé ».*

1961 - 1962 : Réjane TRESONNE (1ère rangée du bas - 6ème en partant de la gauche).

Réjane TRESONNE (rangée du milieu - 3ème en partant de la gauche).

« Justement mesdames, si vous étiez la nouvelle Ministre de l'éducation, quelles seraient vos décisions prioritaires ? »

Odette PETIT : *« Vous l'avez deviné, je redonnerais une grande place à l'acquisition de ces incontournables et indispensables savoirs fondamentaux. Par ailleurs, il me semble que nous avons peu à peu laissé les parents prendre et occuper une position en surplomb de notre mission et cette situation est globalement néfaste car certains d'entre eux, ce n'est pas la majorité, interviennent trop et à mauvais escient. Ainsi des enseignants ont le sentiment de perdre leur autonomie pédagogique. Leur confiance en souffre et cela impacte les conditions d'exercice de leur métier et leur rôle au sein de la classe. Pourtant, je tiens à dire que j'avais de fréquents contacts avec les parents mais, à mon époque, c'était plutôt pour exprimer et expliquer mes demandes. Cela se passait dans un bon état d'esprit car il était clair que je voulais rester maîtresse de mon travail. Rigueur, respect , réussite … voilà le message que je transmettais ».*

Réjane TRESONNE : « *Je corrigerais la mauvaise répartition des cycles scolaires. Ainsi il arrive que des enfants n'aient que 4 semaines de cours entre deux périodes de vacances alors que l'on a vu également des élèves enchaîner 11 semaines d'école avant les grandes vacances. Sur un autre plan, j'accorderais beaucoup plus de moyens humains et financiers dans le cadre de l'inclusion à l'école des enfants handicapés. C'est, au départ, une belle idée, mais son application sur le terrain est rendue très difficile car l'état n'a pas créé les conditions d'une réussite systématique. Ainsi, face parfois à des enfants dont les problèmes comportementaux sont lourds, la gestion de la classe devient très aléatoire et des enseignants peuvent ressentir un sentiment de solitude professionnelle et d'abandon ».*

« Que pensez-vous de l'éducation actuelle et quels sont, selon vous, les principaux freins à l'épanouissement intellectuel des enfants ? »

0dette PETIT : *« L'éducation a beaucoup changé et le balancier est sans doute allé trop dans la direction de l'enfant-roi. Aujourd'hui, on répugne beaucoup à imposer quoi que ce soit, même si c'est pour le bien de l'enfant. Il faut se demander si nous ne sommes pas allés trop loin, je crois ».*

Réjane TRESONNE : *« Je rejoins Mme PETIT et, comme elle, je pointerais quelques tendances néfastes. Ainsi, le temps de sommeil de l'enfant semble de plus en plus souvent sacrifié et notamment au profit de l'omnipotence et l'omniprésence des écrans. Il apparaît également que les loisirs, les vacances, les activités diverses et variées tendent à détrôner l'école dans la liste des priorités. Toutefois, pour revenir à l'image du balancier, nous avons aussi connu des temps où, même à l'école, des abus d'autorité pouvaient exister et nuire à l'épanouissement des enfants ».*

Odette PETIT et Réjane TRESONNE : *« Nous tenons, pour conclure, à souligner qu'enseigner à Lumes a été et reste une chance et un privilège. Notre village est encore à l'écart des maux qui frappent la société actuelle. Cela reste une école communale où nous avons passé de très belles années, vécu beaucoup de projets stimulants. L'adhésion des élèves et des familles lumichonnes était une grande force et une source de joie ».*

Questions / réponses de Jean-Pol LEDOCQ
avec la participation de Mesdames Odette PETIT et Réjane TRESONNE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

1ER TOUR / DIMANCHE 30 JUIN
2ND TOUR / DIMANCHE 7 JUILLET

Suite à la dissolution de l'assemblée nationale par Monsieur le Président de la République, les bureaux de vote des élections législatives auront lieu de 8 h 00 à 18 h 00 aux endroits suivants :

BUREAU DE VOTE

1er tour du 30 juin : SALLE DU CONSEIL DE LA MAIRIE

2ème tour du 7 juillet : SALLE DES FETES

ATTENTION

En raison de l'indisponibilité de la salle des fêtes et du déroulement de la fête patronale aux dates définies par le Président de la République pour les 2 tours des élections législatives, les bureaux de vote se tiendront à ***2 endroits différents****.*

Aucune carte électorale ne pourra être éditée en cas de perte ou de vol. Présentation d'un justificatif d'identité obligatoire.

VOTE PAR PROCURATION

Gagnez du temps, faites votre procuration en ligne sur

https://www.maprocuration.gouv.fr

ou en Gendarmerie ou au Commissariat

Ces 2 tours de scrutin doivent être organisés dans des délais très courts. Afin de préparer au mieux ces échéances et pour palier aux éventuelles absences dûes aux vacances, vous pouvez vous porter candidat pour la tenue du bureau de vote et/ou le dépouillement. Si tel est le cas, merci de vous faire connaître au secrétariat de la mairie.

TRANSPORTS SCOLAIRES : BUS ET SNCF

Votre enfant peut bénéficier des transports scolaires pour l'année scolaire 2024-2025.

Retrouvez l'ensemble des documents sur le site internet de Lumes, rubrique : les services d'Ardenne Métropole.

ARDENNE METROPOLE

Pour effectuer un essai permettant d'étudier l'organisation et les circuits de collecte, le ramassage de la poubelle de tri sélectif est réorganisé durant la période du 10 juin au 15 juillet 2024. Si le calendrier initial est maintenu en l'état, le nombre d'agents sur la tournée va passer de 3 à 2. Il est donc possible que votre conteneur de tri ne soit pas ramassé aux heures habituelles mais il le sera dans la journée prévue.

Inscription aux services périscolaires et extrascolaires

Accueil des vacances

Cet été, l'équipe d'animation prépare un planning d'activités autour du thème des jeux olympiques d'été et accueille vos enfants du lundi 8 juillet au vendredi 30 août (fermé du 3 au 18 août).

Au programme (entre autres et selon les âges) : sortie au Lac des Vieilles Forges, à la piscine, jeux de groupe, ateliers créatifs, initiation sport olympique et paralympique…

Durant la semaine du 29 juillet au 2 août, l'accueil de loisirs invite également les enfants à partir en mini-camp.

Retrouvez toutes les informations et dossiers d'inscriptions (jusqu'au 23 juin) sur le site internet de Lumes : https://www.lumes.fr, rubrique Vivre à Lumes / Garderie, cantine & accueil de loisirs / accueil des vacances

Accueil périscolaire et mercredis récréatifs

Les dossiers d'inscription pour la rentrée scolaire 2024-2025 seront disponibles sur le site internet de la commune (rubrique Vivre à Lumes / Garderie, cantine & accueil de loisirs / accueil des mercredis ou cantine) début juillet.

Merci de retourner les documents le plus rapidement possible afin d'assurer la bonne gestion du service.

Pour toute communication, merci de vous adresser à aldelumes@gmail.com

LE MOT DES PRESIDENTS D'ASSOCIATIONS

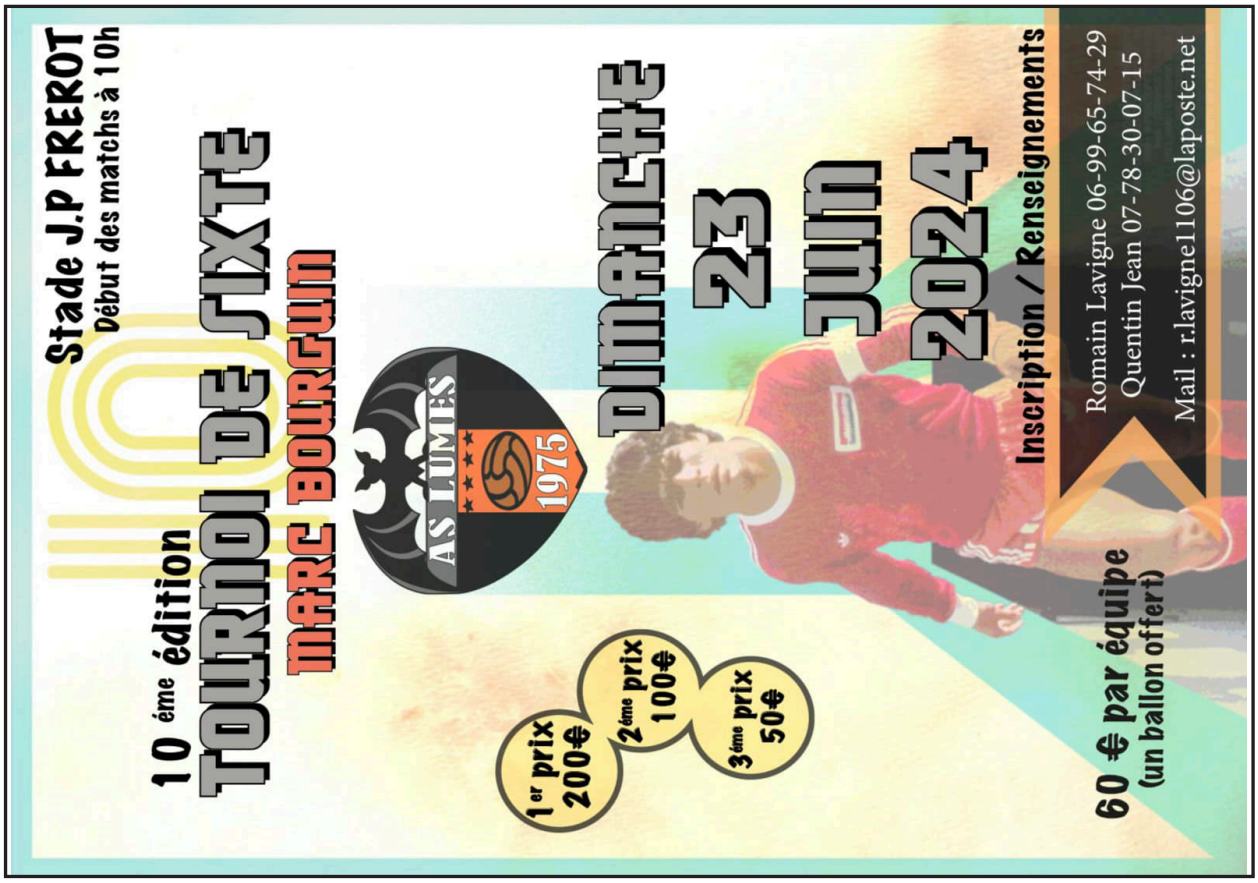

KERMESSE du 28 juin 2024
BON DE RÉSERVATION

NOM & Prénom :……

Téléphone :……..

Classe de l'enfant : ……

REPAS

Sandwichs :

Adultes	Merguez X2 / Chips	…… X 6,00 € = …….€
	Saussices X2 / Chips	…… X 6,00 € = …….€
	Knacks X2 / Chips	…… X 6,00 € = …….€
Enfants	Knack / Chips / dessert	…… X 4,00 € = …….€

Boissons :

Bière Blonde / Blanche :	…… X 2,00 € = …….€
Soda (au verre) :	…… X 1,50 € = …….€
Eau 50cl / Perrier (au verre) :	…… X 1,00 € = …….€

PRÉVENTE TICKETS POUR LES STANDS

Tickets par carte de 5 cases :	…… X 2,50 € = ……..€
Tickets de tombola 100% gagnants :	…… X 2,00 € = ……€

Total à régler (Repas + tickets) : …… €

Bon de réservation et règlement*
Avant le vendredi 21 juin 2024 (dernier délai)

A remettre dans la boite aux lettres de la Mairie de Lumes **ou**
Dans la boite aux lettres de Madame SARTELET Julia au 5bis rue des écoles
(en face de l'entrée de l'école maternelle)
Dans une enveloppe **fermée et marquée** au nom des Écoliers Lumichons
**En espèce ou par chèque à l'ordre des ÉCOLIERS LUMICHONS*

BIBLIOTHEQUE DE LUMES

Vendredi 28 juin 2024
à 19h00

SOIREE CONTES
terroir, ardennais

avec Michel Laurent et Martine Sarzacq

Entrée gratuite - Tout public

Renseignements : 03.24.37.15.79 - bibli.lumes08440@orange.fr

LA BOULE LUMICHONNE
PROGRAMME 2024

RDV au Stade J-P FREROT

Lundi 8 Juillet (Fête du village)
Samedi 13 Juillet (Journée champêtre)
Samedi 20 Juillet
Samedi 27 Juillet

En doublette formée – 10€/équipe - mises +30%
13h30 début des inscriptions - 14h30 jet du but

Réservez dès à présent votre soirée du 6 septembre pour un théâtre proposé par la compagnie «La Clef des Champs». Informations supplémentaires à venir durant cet été.

VOS COMMERCANTS CET ÉTÉ

SALON DE COIFFURE SKULPTURE
Fermeture pour les vacances
du lundi 29 juillet au dimanche 18 août.

BOULANGERIE BONOTTI
Fermeture pour les vacances
du dimanche 11 août au dimanche 25 août.

LOOMYLAND : de 10 heures à 22 heures
Ouvert tous les jours sans exception.
Entrée gratuite pour les enfants de 18h30 à 19h30, si repas sur place.

IDENTIFICATION DES BOITES AUX LETTRES

Vous devez mettre votre nom
sur votre boîte aux lettres normalisée.
Le numéro de votre habitation doit également être lisible.

PERMANENCES DES ELUS

Pas de permanences durant le mois d'août.
En septembre, reprise de la permanence des élus le mardi 3 septembre de 18h30 à 19h30 dans la salle du conseil municipal (pour rappel, les dates seront affichées sur le panneau lumineux et publiées sur le site internet).

A VOS PLUMES ...
Vous avez des remarques, des suggestions, vous voulez prendre la parole ... Laissez vos écrits au secrétariat de la mairie et nous les publierons (bien-sûr pas d'attaque personnelle ni d'injures).

COMMUNICATION
Des informations en temps réel sont également diffusées sur le panneau lumineux et notre site Internet :
www.lumes.fr

DECHETTERIE (HORAIRES ETE AU 05/04)
Lundi : 9h00 à 12h00
Mercredi : 14h00 à 17h00
Samedi : 10h00 à 12h00 / 14h00 à 17h00

BIBLIOTHEQUE
Téléphone : 03.24.37.26.68
E-mail : bibli.lumes08440@orange.fr
: Bibliothèque de Lumes
Ouverture du mardi au vendredi de 14h00 à 18h00 & samedi de 9h00 à 12h00
Période ETE 2024 : du 08 juillet au 31 août : de 14h00 à 17h00 & de 10h00 à 12h00.

ECOLE
Téléphone « MATERNELLE » : 03.24.58.01.68
Téléphone « PRIMAIRE » : 03.24.58.13.64

ALSH – CLSH DE LUMES
Téléphone : 07.85.28.15.75
E-mail : aldelumes@gmail.com

MAIRIE DE LUMES
Téléphone : 03.24.37.70.40
E-mail : mairie.lumes@wanadoo.fr
Site : www.lumes.fr
Horaires d'ouverture au public de la mairie :
Lundi au Vendredi : 9h00 à 12h00
et en accueil téléphonique de 14h00 à 17h00.

AGENCE POSTALE COMMUNALE À LUMES
Horaires d'ouverture au public de La Poste : :
du Lundi au Vendredi : de 9h00 à 12h00

ARDENNE METROPOLE
Standard : 03.24.57.83.00
Service EAU : 03.24.57.83.10
Service DECHETS MENAGERS : 03.24.57.83.18

MENTIONS LEGALES : LA GAZETTE Lumichonne est une publication du Conseil Municipal de Lumes